ANR COMPAC

Comparative approaches to Autonomy policies in Care

Approches comparées des politiques de l'autonomie

Doctorat Centre Emile Durkheim (UMR 5116 – CNRS)

Profil de poste

Contexte général

L'ANR COMPAC est un des projets lauréats du PPR « Autonomie : vieillissement et situations de handicap ». Il répond au défi 2 du PPR, intitulé « conceptions des politiques publiques en matière d'autonomie ». Il entend comparer les modèles nationaux et les politiques locales d'intervention de différents pays en matière de soutien à l'autonomie aussi bien sur le volet « vieillesse » que sur le volet « handicap ».

Scientifiquement animé et administrativement porté par le COMPTRASEC (UMR – 5114), le projet COMPAC intègre quatre autres laboratoires français : le Centre Émile Durkheim(UMR – 5116), le laboratoire Passages (UMR – 5319), Bordeaux Population Health (BPH), le laboratoire ARENES (UMR 6051). Il s'appuie sur un consortium international de 17 chercheurs français et 12 chercheurs étrangers (Espagne, Royaume-Uni, Finlande, Italie,Canada, Chine, Japon).

Organisé autour de 3 Works Packages (WP1- « La fabrique des politiques publiques nationales de l'autonomie », WP2- « Les approches territoriales de l'autonomie », WP3- « Individus, familles, parcours de vie »), l'ANR COMPAC est un projet pluridisciplinaire quimobilise le droit, la sociologie, la science politique, l'économie, la démographie, la géographie et la psychologie. Ancré dans une approche comparative et multi-située, il favorise plusieurs méthodes d'investigation et techniques d'enquêtes des sciences humaines et sociales.

D'une durée totale de 5 ans, l'ANR COMPAC prévoit quatre contrats post-doctoraux et trois contrats doctoraux, répartis dans les différents Work Packages.

Rattachement du doctorat

Le doctorat mis au recrutement sera rattaché au Centre Émile Durkheim (UMR- 5116) et interviendra dans le WP3 « Individus, familles, parcours de soin, parcours de vie ».

D'une durée totale de 36 mois, le ou la doctorant·e sera supervisé·e par Marina Honta (professeure des universités, STAPS) et Thibault Bossy (maître de conférences, sociologie), chercheur·e·s au CED (https://www.centreemiledurkheim.fr/). La personne recrutée sera intégrée à l'équipe du laboratoire, et plus particulièrement dans l'axe Résilience, vulnérabilité et recours (REVER).

Le travail doctoral se fera, en outre, en lien et en collaboration avec les chercheur.e.s des autres équipes associées aux différents Work Packages.

Projet de thèse

Le ou la doctorant·e sera chargé·e de réaliser une partie de l'enquête de terrain du WP3 en interaction étroite avec les deux co-responsables, le ou la post-doctorant·e rattaché·e au WP et les autres chercheur·e·s de l'axe.

Alors que la Cour des Comptes plaide, dans son rapport annuel 2023, pour davantage de coordination locale et d'équité entre départements et plus largement pour une réforme globale du financement des allocations de solidarité face au constat de « *décentralisation inaboutie* » en matière de politiques sociales à l'origine d'une « *dilution des responsabilités* », de délais de traitement excessifs et de ruptures dans le suivi des parcours, ce constat réinterroge les modalités d'exercice du rôle de chef de file de la collectivité départementale en ce domaine et les effets de ses politiques de soutien à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap sur leurs conditions de vie.

Loin d'être nouveau, ce constat invite à produire une lecture des usages et effets de ces politiques « par le haut » et « par le bas ». La première, en tant que mise en forme socialement structurée et organisée, privilégie l'analyse des politiques publiques, des institutions et organisations qui les promeuvent à l'échelle locale et des offres de services qui en découlent (Baudot, 2016). La seconde entend saisir les processus par lesquels ces politiques publiques produisent des conséquences sur les individus qu'elles prennent pour cibles, ces conséquences constituant, en effet, un enjeu démocratique considéré comme essentiel (Revillard, 2018). Le regard sociologique cible ici les acteurs sociaux eux-mêmes et le sens qu'ils donnent notamment aux prestations et allocations permettant ainsi de mettre en relief des formes différenciées d'adhésion mais aussi de détournement, de contournement voire d'abandon des aides souvent considéré comme un échec tant pour le bénéficiaire que pour le service déployé. Face à de tels risques de rupture dans les parcours des bénéficiaires, des dispositifs innovants de conception des politiques d'autonomie attachées notamment à des enjeux de justice sociale, de prévention du non-recours à ces prestations (Deville, 2018 ; Warin, 2016), peuvent être localement mis en œuvre. Le contrat doctoral propose d'analyser les registres delégitimation mobilisés par les concepteurs de ces politiques innovantes et les instruments déployés tout en saisissant l'expérience des bénéficiaires à partir de l'étude des usages et effets des dispositifs.

Dans ce contexte, le ou la doctorant·e sera amené·e à s'impliquer dans la réalisation d'une étude à visée compréhensive supposant la mobilisation d'instruments d'analyse transversale et comparative empruntés aussi bien à la sociologie politique de l'action publique (Hassenteufel, 2021 ; Lascoumes et Le Galès, 2018) qu'aux travaux sur l'analyse des parcours sociaux (Becker, 1985 ; Hughes, 1996) afin de saisir les ressorts des potentielles appropriations différenciées des dispositifs publics existants (Gourgues et Mazeaud, 2018 ; Spire, 2016). Parce que les pratiques de travail et les interactions avec les professionnels des politiques d'accompagnement des personnes âgées et handicapées peuvent être essentielles (Revillard, 2017 ; 2018), elles feront l'objet d'une attention particulière.
Ainsi, la conduite d'entretiens biographiques avec les bénéficiaires et d'entretiens semi-directifs avec les acteurs mobilisés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales constituera le principal mode de recueil des données. La réalisation d'observations et de portraits (de familles de bénéficiaires ; de professionnels du secteur ; etc.) pourra constituer également une ressource précieuse pour les agent·e·s public·que·s et professionnel·le·s des métiers de l'intervention sociale et médico-sociale qui agissent sur ces enjeux d'accompagnement auprès de ces populations.

Le projet de doctorat revêt des ambitions comparatives (dont à l'international si ces logiques d'innovation territoriale à l'œuvre ouvrent de telles perspectives) réelles dans la mesure où la diversité de lieux et de cas (permises par l'ancrage territorial des politiques déployées) vise à apprécier, outre les effets de contexte, les caractéristiques structurelles de l'intervention publique conduite en la matière ainsi que les ressorts de ses modes de réception.

Un haut niveau d'autonomie et d'organisation pour les prises de contacts, les recueils de données multiples dans les différents territoires d'investigation ainsi qu'une grande capacité à intégrer des réseaux d'acteurs sont essentiels pour la réalisation de ce projet de thèse.

La personne recrutée contribuera également à la production des divers livrables du projet, à l'animation scientifique du WP (organisation de séminaires, de réunions de travail internes et externes) et participera aux différents évènements scientifiques de l'ANR mobilisant l'ensemble des chercheurs.

Profil recherché

Master en sociologie, en science politique ou en anthropologie.

Intérêt pour le champ des politiques sociales, et plus spécifiquement de celui autour des personnes âgées et ou des personnes en situation de handicap.

Expériences de terrain diversifiées. Une bonne connaissance des publics des politiques sociales et de l'action médico-sociale sera appréciée.

Maîtrise de différentes méthodes qualitatives et quantitatives de recueil de données : observation, entretiens individuels et collectifs, analyses textuelles (dont maîtrise des logiciels dédiés), approches longitudinales à petite échelle. Si les candidat.e.s ne maitrisaient pas ces éléments, on s'attendra à ce que tel soit le cas lors de la première année de doctorat.

Attrait pour le travail en équipe.

Bonne connaissance des réseaux professionnels de l'action sociale.

Bonne maîtrise de l'anglais.

Envoi des candidatures et rémunération

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont attendues pour le 19 juin 2023 au plus tard. Elles sont à envoyer à marina.honta@u-bordeaux.fr et thibault.bossy@u-bordeaux.fr.

Les frais de missions inhérents à la recherche seront pris en charge par le contrat.

Rémunération brute : 2045 euros/mois au 1er octobre 2023 (période envisagée de début de thèse).

Références

Baudot P.-Y. 2016. Le handicap comme catégorie administrative. Instrumentation de l'action publique et délimitation d'une population. *Revue française des affaires sociales*, 4, 63-87.

Deville C. 2018. Les chemins du droit. Ethnographie des parcours d'accès au RSA en milieu rural. *Gouvernement et Action Publique*, 7(3), 83-112.

Gourgues G., Mazeaud A. 2018. *L'action publique saisie par ses 'publics'. Gouvernement et (dés)ordre politique*. Presses du Septentrion.

Hassenteufel P. 2021. *Sociologie politique de l'action publique*. Armand Colin.

Lascoumes P., Le Galès P. 2018. *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin.

Revillard A. 2017. La réception des politiques du handicap : une approche par entretiens biographiques. *Revue française de Sociologie*, 58, 71-95.

———. 2018. Saisir les conséquences d'une politique par ses ressortissants. La réception de l'action publique. *Revue française de science politique*, 68(3), 469-491.

Spire A. 2016. Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État. *Gouvernement et Action Publique*, 5, 141-156.

Warin P. 2016. Le non-recours aux politiques sociales. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.